

INFORMATIONS AU PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre état de santé nécessite un séjour parmi nous.

L'ensemble du personnel de la Clinique du Virval est à votre disposition. Soyez assurés de son accueil, de son écoute et de son professionnalisme ; il mettra tout en œuvre pour rendre votre séjour aussi agréable que possible car **vos prise en charge et votre santé sont nos premières préoccupations.**

La Clinique admet des patients volontaires et demandeurs de soins après accord d'un psychiatre de la Clinique.

1. LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES D'ADMISSION :

- ✎ Les papiers d'identité (**carte d'identité** ou **passport**, **2 photos d'identité récentes**),
- ✎ **L'attestation de la personne de confiance dûment complétée et signée par les deux parties**
- ✎ **Vos ordonnances en cours**
- ✎ **La carte vitale** actualisée,
- ✎ **Attestation de C.M.U.**,
- ✎ **Carte d'invalidité**,
- ✎ **Attestation d'A.L.D. + Volet n°3 (pour les patients en ALD)**,
- ✎ **Carte** et coordonnées de votre **mutuelle**,
- ✎ Renseignements médicaux (**dernières ordonnances médicales** par contre il faut laisser les médicaments au domicile, la Clinique délivrant obligatoirement les médicaments, sauf si traitement très particulier ou spécifique, **bilan sanguin** s'il est inférieur à 2 mois),
- ✎ **Courrier** de votre **médecin traitant** ou de votre **psychiatre**,
- ✎ **1 chèque de caution de 300 €** qui n'est pas encaissé,
- ✎ **1 chèque d'acompte de 150 €** qui est encaissé (*le règlement de l'acompte peut se faire également en espèces à l'accueil ou par virement bancaire en contactant préalablement le service comptabilité de la Clinique*). Seront déduits : les communications téléphoniques, les achats que vous pourrez effectuer à l'accueil de la Clinique (presse, timbres, nécessaire à la correspondance, produits de première nécessité, cosmétiques, accessoires pour l'hydrothérapie) et la différence entre la prise en charge de votre mutuelle et le tarif de la chambre particulière ; à la fin du séjour un remboursement vous sera fait de ce qui n'a pas été utilisé,
- ✎ Un certificat de scolarité : pour les patients mineurs scolarisés.
- ✎ Un justificatif de la mise en curatelle ou en tutelle : pour les majeurs protégés

2. POUR VOTRE SÉJOUR, NOUS VOUS CONSEILLONS D'APPORTER :

- ✎ **Un nécessaire de toilette**,
- ✎ **Des tenues vestimentaires sans cordons**
- ✎ **Un jogging** et **des chaussures de sport** (nous vous conseillons vivement de porter pendant votre séjour des chaussures sans lacets genre velcro),
- ✎ Pour l'hydrothérapie : **un maillot de bain 1 pièce** ou **un slip de bain, bonnet de bain, drap de bain ou peignoir** sans ceinture et **des tongs**.
- ✎ Un pilulier
- ✎ Pour les fumeurs, prévoir suffisamment pour votre consommation pendant la totalité de votre séjour.

Clinique du Virval
180 rue André Trocmé 62100 CALAIS
Tél : 03/21/00/34/34
Tél secrétariat médical : 03/21/17/11/11
Fax : 03/21/17/11/10
Site internet : <http://www.cliniqueduvirval.fr>

INFORMATIONS AU PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

3. SÉCURITÉ :

Pour votre sécurité et celle des autres patients, nous sommes contraints de faire appliquer certaines règles pouvant être difficiles à accepter. Nous vous demandons donc l'acceptation de cette rigueur pour que votre séjour se passe dans des conditions optimums.

- Un inventaire rigoureux et obligatoire de vos effets va être effectué par les soignants le jour de votre entrée. Nous sommes conscients en entrant ainsi dans votre intimité que cela ne peut qu'engendrer des désagréments et vous porterez un bracelet d'identification, gage de sécurité,
- **Ne pas apporter d'appareil électrique** il est conseillé d'amener radio ou réveil à piles,
- **L'appareil photo est strictement interdit. Le téléphone portable n'est autorisé qu'en chambre. Il est interdit de se promener avec dans l'établissement. C'est très important pour le respect de la confidentialité des autres patients (prise de photos), le bon déroulement des soins et le respect de la tranquillité des autres patients et du personnel.**
- **Reprise** de tout objet dangereux à l'infirmierie (donné uniquement au moment de l'utilisation : rasoir, flacon de parfum en verre, déodorant, etc...),
- **N'apportez pas** de porte-manteaux car pas de penderie (armoire à étagères).

4. LAVERIE :

La Clinique met une **laverie** à disposition pour l'entretien de votre linge personnel. Les tickets sont en vente à l'accueil 2,50€.

5. REPAS :

Les tickets repas pour les visiteurs sont en vente à l'accueil : inscription avant 10 heures.

6. VISITES :

Elles se passent au rez de chaussée de la Clinique (salon et restaurant) ou dans le parc, pas plus de 3 personnes à la fois pour la sécurité dans l'établissement

- o De 17 h 00 à 18 h 30 la semaine,
- o De 13 h 30 à 18 h 00 le week-end et jours fériés.

Pour les enfants en dessous de 7 ans (informer la secrétaire à l'accueil afin de réserver le salon réservé aux familles).

7. UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL

Eviter de venir avec votre véhicule personnel. Pour des raisons médicales et administratives, il vous est formellement déconseillé de circuler avec votre véhicule durant votre hospitalisation.

La conduite automobile étant soumise à un avis médical, vous vous engagez à respecter les recommandations. Il vous sera demandé de remettre les clefs de votre véhicule dès votre admission.

8. DÉMARCHE DE VOTRE PRISE EN CHARGE :

Trois choses sont à demander à votre mutuelle avant toute hospitalisation :

- ☞ Est-ce que la **Clinique psychiatrique** est prise en charge ?
- ☞ Pendant **combien de temps** ?
- ☞ Sachant que la chambre particulière est de 57 €, **combien la mutuelle rembourse-t-elle** ?